

LE CHARDON BLEU

Bulletin du Tennis Club de Coutainville - Fondé en 1898

Affilié à la Fédération Française de Tennis

Siège et secrétariat : 18, avenue des tennis 50230 AGON COUTAINVILLE Tél. 02 33 47 08 90 tcc@fft.fr

Rédacteur en chef : Frédéric HEIMENDINGER



INFO DERNIERE MINUTE

L'AG extraordinaire initialement envisagée le 25 juillet est reportée à une date ultérieure en raison de l'attente de validations sur différents sujets par la ligue.

Toutes les informations sur la prochaine date seront communiquées au club, dans la presse locale et sur le site internet du TCC : www.club.fft.fr/tcc

REPORTÉE

Dimanche 25 juillet 2010, AG extraordinaire
Projet de fusion TCC – JF

L'avenir du club est entre vos mains

Gai ...Gai ... Marions-nous !

Lyn RAPHAEL avec Stanislas LEGER, le 15 mai 2010.

Noémi SUTTERLIN avec Nicolas RANQUE, le 3 juillet 2010.

Caroline CHEVALIER avec Pascal COURBIER, le 24 juillet 2010.

Auto-recrutement !

Clémence, née le 29 juin 2009, fille de Gloria et Thomas KEENE, petite fille de Claude et Jean-Mary KEENE et 11ème arrière petit-enfant de Fanette Martin-Bellet.

Nolan, née le 11 février 2010, fils de Delphine et Nicolas GODO, petit fils de Marie-Hélène et Jean-Pierre KARSENTY.

Bon appétit, joie et santé à ces futurs champions.

N'hésitez pas à nous envoyer vos faire-part par courrier ou par mail : tcc@fft.fr

Nous apprenons avec beaucoup de tristesse le décès de :

Georges GARREAU, le 26 novembre 09, à l'âge de 88 ans, membre perpétuel, père de Xavier GARREAU.

M. PEDROLI

M. GLEMOT, père d'Yves et Pascal

Mme LEHEGARA, ancienne gérante du bar

Mme MENKE

Mme Fanette MARTIN-BELLET

Que les familles trouvent ici l'expression de nos plus sincères condoléances.



FANETTE

Fanette MARTIN-BELLET, vient de nous quitter. Elle est partie rejoindre Guy.

Elle va beaucoup nous manquer et nous nous souviendrons toujours de son existence au sein du TCC.

Nous avons de Fanette de nombreux souvenirs tous agréables dans des divers domaines :

- Sa participation aux réunions de comité avec quelques fois des oppositions pleines de subtilités et de bon sens entre elle et Guy,
- De sa présence quasi permanente pendant la saison estivale au club dont elle retraçait avec passion et justesse la vie du club dans les colonnes du chardon bleu.
- Sa participation en tant que joueuse de tennis, par exemple aux coupes Dieu le Veult où les parties avec ou contre elle, étaient toujours enjouées.
- Son assiduité dans la salle de bridge et son succès à de nombreux tournois
- Sa bienveillance envers Guy qui passait énormément de son temps au club comme commissaire général ou organisateur du bal.
- Ses deux filles, Sabine et Claude, ses six petits enfants et ses arrière petits enfants (on s'est arrêté pour l'instant à 4 miss chardon bleu dans la famille)

A eux tous, nous présentons nos condoléances, nous n'oublierons jamais Fanette et la remercions à nouveau pour tout ce qu'elle a fait pour le TCC.



Vous avez reçu, il y a quelques semaines un rapport complet, non partisan, envoyé par Jean Mary KEENE. Ce rapport est en fait une sorte d'audit qui détaille dans le temps l'évolution de notre club pour expliquer le présent et envisager l'avenir du TCC.

Le présent pour analyser l'état de nos finances, de nos adhérents, de nos installations, de notre fonctionnement sans oublier l'essentiel, c'est-à-dire le côté sportif comprenant l'école de tennis, les équipes et les animations dont les tournois.

Nous constatons une baisse générale de nos cotisations aussi bien pendant l'année que pendant la saison estivale. Les recettes, bien entendu, s'en ressentent. Comme la montré le rapport de Jean Mary, celles-ci sont complétées par des animations qui nous permettent de dégager des bénéfices positifs selon les différents bilans.

L'avenir que nous propose ce rapport et le comité est de s'orienter vers une fusion avec le club voisin La Jeune France.

Pour quelles raisons ?

D'abord de pouvoir réunir dans un seul club les joueurs de tennis de Coutainville. Ensuite, de pouvoir restructurer notre école de tennis, ce qui sera plus facile avec une centaine d'enfants plutôt qu'avec une trentaine. Egalement de pouvoir inscrire nos équipes tant l'hiver que de printemps, ce qui sera toujours un élan positif pour notre club.

Ainsi d'avoir plus de dirigeants bénévoles pour encadrer tout le fonctionnement du club, notamment l'été pour les nombreuses animations.

Ce projet a été étudié par la FFT, la ligue de Normandie, ainsi que par le comité départemental qui l'approuve et nous soutienne totalement.

Il y a aussi de très intéressé, les instances locales : municipalité, communauté de communes, conseil général. Grâce à leurs élus, nous avons eu une proposition extraordinaire, qui dans le cadre d'une restructuration des écoles de sport, menée par le conseil général, pourra uniquement en cas de fusion, bénéficier d'aides financières très importantes pour rénover nos courts extérieurs en surfaces souples, construire deux salles de tennis et sans toucher à notre patrimoine, bénéficier avec la communauté de communes, d'une récupération de TVA sur les investissements.

Notre chance est là, sachons en profiter – C'est pourquoi le 25 juillet prochain, lors de l'AGE, nous vous proposerons un vote pour cette fusion.

Si comme nous l'espérons celui-ci est favorable, et si la JF confirme le sien, nous serons amenés à changer une partie de nos statuts à savoir :

Supprimer les avantages financiers accordés aux membres perpétuels. Pour ceux qui ne seraient rentrés dans leur frais, nous mettrons en place un dédommagement avant la fin septembre 2010. Puis pour être en conformité avec les statuts fédéraux, il sera donner le droit de vote aux membres inscrits à l'année ou à la saison et avec une licence FFT.

Nous changerons le nom du club vraisemblablement vers JF TCC ou TCC JF, nous garderons notre numéro d'affiliation auprès de la ligue de Normandie, ce qui nous permettra de maintenir nos différentes équipes au même niveau qu'actuellement.

Nous proposerons d'augmenter le nombre de comitards à 18 membres de façon à avoir une parité au départ entre les deux clubs.

~~Le 25 juillet prochain~~, nous vous demandons de venir nombreux soutenir ce projet. Le vote sera réglementé de la façon suivante :

Ouvert aux membres à jour de leur cotisation 2010 quelque soit la période de présence au club.

Chaque membre présent, conformément aux statuts en vigueur pourra bénéficier de 3 pouvoirs maximum de la part de membres inscrits comme ci-dessus.

L'inscription au club pourra se faire jusqu'au début de l'AGE soit 10 heures. Pour faciliter la mise en place des listings, essayez de vous inscrire le plus tôt possible.

L'organisation de cette AGE et du vote sera confiée à Maître ANQUETIL-LELIEVRE, huissier de justice à Coutances.

Cette AGE se tiendra à 10 heures à l'espace culturel de Coutainville.

Nous comptons sur votre présence.

Le comité

Le tournoi 2009



Depuis de nombreuses années, l'école de tennis du TCC est assurée par Hélène LAFOSSE REINLING (ex 2/6 et Championne de Normandie à 3 reprises).

L'école fonctionne de septembre à juin.

Elle est ouverte aux enfants de 5 ans à 18 ans et accueille également les adultes en stages, cours collectifs ou individuels.

En 2010, l'école de tennis enfants comptait 35 jeunes.

CHAMPIONNAT DE PRINTEMPS JEUNES

Le TCC a inscrit pour cette saison 2 équipes jeunes aux championnats de Printemps 2010.

Batiste, Hugo, Charlie, Marc, Erwan et Grégoire ont fait leurs premiers pas en compétition.

Les filles en 15/16 ans terminent 1ère et participeront aux finales départementales en juin, cette équipe est composée de Pauline, Clémentine, Axelle, Elise, Capucine.

Bonne chance pour la suite de la compétition.

CHAMPIONNAT DE PRINTEMPS SENIOR

Stéphanie MONCUIT, capitaine d'équipe avec ses joueuses Pauline, Elise, Brigitte, Axelle, Capucine et Clémentine ont fièrement défendu les couleurs de notre club en ne concédant qu'une défaite.

ENSEIGNEMENT DU TENNIS AU TCC

Depuis plus de 20 ans, Hélène LAFOSSE REINLING, monitrice de tennis du TCC accueille jeunes et adultes pour découvrir ou se perfectionner au tennis ou se préparer à la compétition.

C'est donc plus de 300 personnes qui foulent le court n° 6 avec Hélène en juillet et août chaque année. La saison estivale approche. Votre fidèle professeur de tennis Hélène LAFOSSE-REINLING assurera l'animation au sein du club : mini-tennis, initiation, perfectionnement en assurant des cours collectifs et individuels enfants et adultes.

En association avec le club Mauna Kéa de Coutainville spécialiste des sports de glisse et organisateur de Festival de la glisse qui aura lieu les 25, 26 et 27 juin, Hélène propose deux stages de SKIM TENNIS.

Ils auront lieu du 12 juillet au 17 juillet et du 02 août au 6 août. Ces stages combinent initiation ou perfectionnement de 1h30 au SKIM encadré par le club Mauna Kéa puis 1h30 de stage de tennis avec votre monitrice Hélène.

Pour tous renseignements :

Hélène LAFOSSE REINLING, Monitrice Tennis DE ex 2/6

TEL 02.33.07.17.32 OU 06.31.13.24.33

MAIL : helene.tennis@orange.fr



Tournois 2009

UN PROJET EXTRAORDINAIRE

Contre notre projet extraordinaire de fusion, que nous proposons pour permettre de redévelopper notre club. Il y a quelques opposants qui se manifestent depuis plusieurs mois par des courriers et des prises de positions très exagérées.

Au comité, nous admettons que l'on puisse être contre un tel sujet mais en présentant des arguments concrets et constructifs. Or il n'en est rien.

Avec les 2 sites, il est pourtant facile de comprendre que l'on ne peut pas supprimer l'un des 2 et que pendant l'été, de n'avoir que 8 courts dont 2 utilisés par les moniteurs, nous semble très faible par rapport à la demande de la population locale qui dépasse les 20 000 habitants certaines semaines dans la zone Coutainvillaise.

Et bien que certains opposants ne le comprennent pas, cela montre qu'ils n'ont pas dû contrôler les réservations de l'été dernier.

Il en va de même pour les commentaires concernant l'école de tennis. La critique est le seul moyen d'expression. En aucun cas, ils ne cherchent à analyser la situation actuelle, comme Jean Mary KEENE, lui, a su le faire. Bien entendu, personne au comité, à commencer par le Président, ne rejette sa responsabilité.

Mais sachez bien, chers amis, que le contrat de salarié qu'avait notre monitrice, vu le déficit annuel de 7 000 € a été modifié, sous la houlette de Maylis BUREL, pour permettre à notre école de continuer d'exister, en un contrat libéral, qui a permis à notre monitrice de récupérer toutes les inscriptions à son profit.

Si certains élèves sont partis, malgré l'avantage des terres battues, il serait judicieux de leur demander les raisons et de ne plus accuser systématiquement les dirigeants du club.

Cette attitude n'est en aucun cas, ni réaliste, ni constructive mais montre les œillères de certains concernant ce sujet.

Il en va de même avec les autres, tout autant décriés par certains, comme un soi-disant manque d'animation au sein du club. Organiser 5 tournois homologués et des petits tournois de doubles, de ping pong, etc... plus des repas, une Nuit de l'été, et encore beaucoup d'autres, cela doit être rien pour certains, surtout pour ceux qui n'y participent pas ou n'organisent rien.

Concernant notre patrimoine, le projet soutenu par les collectivités locales, nous permettra de bénéficier d'aides

importantes, tant pour les courts extérieurs que pour la construction de salles (projet non encore défini de façon définitive), sans toucher à celui-ci.

Là aussi, nous sommes critiqués. Nos courts disent certain n'ont pas besoin d'être refait. Ils n'ont pas dû jouer depuis longtemps, surtout sur les 2,3, 6,7 et 8 !

Si l'on voulait, tout irait bien, c'est bien sur, le comité n'a pas dû prendre les bonnes options. Quelles sont-elles ? Grande question, hélas sans réponse. Nous ne faisons pas d'animations. Là encore, certains se voilent la face devant toutes les réalisations faites, surtout pendant l'été, ce qui nous permet d'avoir des bilans positifs depuis de nombreuses années. Combien d'heures passées au club par les comitards ?

Ceux-ci ne sont plus parait-il représentatif du club. Belle leçon de démocratie affirmée par certains. Tout cela parce-que la date de l'AG a été déplacée en novembre. Les raisons sont bien connues et d'ailleurs défendues par Maylis BUREL dans le chardon bleu de l'hiver 2007/2008.

Il est grand temps d'arrêter de tenir de tels propos très destructeurs. Les critiques non fondées et stupides sont insupportables.

Le projet de fusion est humain, amical, sportif, convivial et financier.

Messieurs MICHEL et BEAUFILS l'on bien compris et nous proposent de nous aider dans le cadre de cette fusion.

Si celle-ci ne se faisait pas, leurs intentions d'investissements se réaliseraient uniquement sur le site de la Jeune France.

Que ceux qui réclament, à l'avance, des devis pour les aménagements des courts patientent un peu. Chaque chose en son temps.

Chers amis TCCéens, réfléchissez, pesez le pour et le contre de ce projet, mais n'écoutez pas les sirènes qui chantent faux et venez avec nous le 25 juillet prochain le soutenir car c'est celui de notre club et du tennis à Coutainville.

Nous comptons sur votre bon sens, votre esprit amical et sportif.

Le comité

PS : si cette fusion ne se réalisait pas, vous pourrez remercier celles et ceux qui, sans raisons valables, s'y sont opposés. Peut-être qu'ils ne veulent pas ni de la Jeune France, ni de ses membres.

HUMOUR ET PROFUSION par Claire BAZIL

Entendu, le lendemain de la dernière Assemblée Générale : « toi, je sais que tu es pro – untel ». J'en ai été intriguée, mais je n'ai pas eu à me creuser la tête trop longtemps pour trouver de quoi, en réalité, je pouvais être PRO ...

PRO – FUSION, bien sûr !!!

PRO – FUSION de joueurs, donc de nouveaux partenaires, à tous les niveaux

PRO – FUSION de talents, grâce à nos équipes renforcées

PRO – FUSION de jeunes, d'un dynamisme renouvelé

PRO – FUSION d'animations en tous genres

PRO – FUSION d'amitiés nouvelles

PRO – FUSION d'intérêts communs

PRO – FUSION de bon sens, alors que nos élus nous offrent leur aide

PRO – FUSIONS, alors ...

Sans hésiter, je paraphraserai le grand Martin Luther King :

J'ai fait le rêve qu'une flopée de petits sportifs naissait à Coutainville d'un mariage d'amour entre deux clubs, le TCC et la Jeune France.

Et nos chers disparus, dont nous faisons mémoire à la messe du souvenir, eux qui nous ont légués un patrimoine d'amitié et de sportivité, s'en réjouissaient.

Réponse à la lettre de M. Michel BRULÉ du 22 mai 2010

Vous affirmez que les prévisions budgétaires de l'exercice en cours sont différentes selon les interlocuteurs. Je constate que vous manipulez les chiffres. Vous confondez volontairement résultat de l'exercice et capacité d'autofinancement ! Vous écrivez en effet que j'envisage un résultat 2010 de 4 000 euros alors que je parle de capacité d'autofinancement dans la réponse que je vous ai faite. Votre jeu est clair.

Vous essayez de créer des dissensions au sein des membres du comité en manipulant les chiffres.

D'autres avant vous on également essayé de discréditer l'idée de la fusion en travestissant les données financières de la JF qui aurait été incapable d'entretenir ses courts.

En ce qui concerne le point très important des deux sites, je vous ai démontré dans ma réponse à votre lettre du 15 avril que c'était avant tout pour que les membres de la période estivale jouent dans les meilleures conditions possibles que nous les conservons.

D'autant plus que le mal du TCC est avant tout un problème de fréquentation bien plus qu'un problème financier. Je suis de ceux qui pensent que le club dispose de réserves mais souffre avant tout du manque de joueurs. Bien sûr, cela se traduit par une baisse de nos résultats financiers.

Vous avez beau jeu de fustiger la mauvaise gestion du comité qui selon vous a conduit à tarir le recrutement des jeunes. Pourquoi découvrez-vous à l'heure de la fusion ce qui caractérise le club depuis une dizaine d'années ? Avant qu'il soit question de fusion vous avez, comme l'immense majorité des membres, approuvé notre gestion, pourtant l'école de tennis était déjà faible.

Ne serait-ce pas la perspective de la fusion et de la modernisation des statuts qui vous stimule ? Oui, il faut évoluer et mettre un terme au statut de membres perpétuels. Il est aberrant que des personnes qui ne jouent pas au tennis et qui viennent quelques jours au club aient un pouvoir décisionnel. Il n'est pas équitable de bénéficier d'avantage financier démesuré.

Beaucoup de membres perpétuels sont prêts à renoncer à ces privilèges d'un autre âge.

Chose remarquable, ce sont ceux qui s'investissent dans le club qui sont prêts à évoluer. Ceux qui se crispent sur cet héritage sont le plus souvent des personnes qui ne participent pas ou peu à la vie du club.

Il n'est pas question de mettre en cause le mérite de certains membres perpétuels qui ont beaucoup apporté ou qui apportent beaucoup au club. **Nous le voyons bien, ce n'est pas la qualité de membres perpétuels qui importe. Ce qui compte pour faire vivre le club c'est de disposer de membres actifs, de joueurs, de bénévoles.**

Tous les membres actuels du TCC auront une place au sein du nouveau club fusionné.

En dramatisant la fusion vous détériorez gravement les relations qui devraient rester amicales dans un club de sport dont la vocation est d'unir et non pas de diviser.

AGON COUTAINVILLE, le 12.06.2010

Joël LEBOUTEILLER

Vice-président du TCC

La médisance est à son comble !!!!

Où, vous pouvez encore tuer un peu plus le TCC en faisant circuler les bruits les plus fantasques et en attribuant des intentions fausses à chaque personne qui veut s'en occuper.

Il est invraisemblable que dès qu'une personne de bonne volonté essaye de faire quelque chose au sujet de la fusion, elle se voit suspectée de vouloir "la présidence".

Vous savez : *Untel veut être président, non en fait c'est sa femme qui a des ambitions pour lui* " et puis *"Duschmol veut aussi le pouvoir, parce qu'après paraît-il qu'il briguera la Mairie "et le rapport est dirigé contre un tel et un tel", M. Machin cherche seulement à s'occuper car il va prendre sa retraite et a peur de s'ennuyer*, et j'en passe et des meilleures.

Non mais ARRETEZ, personne n'en veut de ce poste !!! Il prend beaucoup de temps et d'énergie et c'est comme être "arbitre de tennis" (la critique a tué les arbitres il y a longtemps) et l'homme qui occupe ce poste aujourd'hui, a heureusement une carapace solide et je pense que s'il est toujours là, c'est pour l'amour sincère qu'il porte à "son club". A sa place je serai partie jouer ailleurs depuis longtemps !!

Les bénévoles disparaissent aussi (vous allez voir cette année) car il n'est pas agréable de se donner du mal pour des gens suspicieux et critiques (et pas de la critique positive, ça non). Est-ce que les mauvaises langues sont prêtes à payer le prix fort pour faire marcher leur club ???

Pourquoi ne pouvons-nous pas, ensemble, travailler à une fusion heureuse en mettant toutes les garanties de notre côté,

sans vexer ceux avec qui on souhaite simplement "jouer au tennis".

Moi, j'ai toujours rêvé d'un club qui serait ouvert l'hiver, des courts couverts, avec un accueil, un coin cheminée, (pourquoi pas) une bibliothèque. Une salle sympa pour les joueurs de tennis. C'est probablement le moment où on pourrait faire un projet ambitieux.

Un club ouvert au moment des matchs par équipe de printemps. Un club vivant l'hiver et l'été. Super non ???

Votre club dont vous êtes si fier n'est plus ce qu'il était. Les joueurs sont partis, nos jeunes entre 20 et 40 ans aussi, et pourquoi je les ai TOUS retrouvés au golf !!!

Nos jeunes n'ont plus envie de venir.

Au golf, expérience faite, l'ambiance y est agréable, on est reçu été comme hiver avec un sourire on te dit "super tu te mets au golf ?" ayant joué au tennis tu vas vite réussir "... etc, etc. Tu t'y sens tout de suite, la bienvenue.

Le professeur t'appelle par ton prénom, montre de l'intérêt à tes progrès.

Au week-end de Pâques j'étais à Coutainville, j'ai vu les portes du tennis ouvertes, je n'y suis pas allée, je n'ai plus envie d'entendre des ragots et si vous ne changez pas radicalement plus personne ne voudra y aller !!

Pourquoi ne pouvons-nous pas envisager des changements sans pugilat et sans que Coutainville ne se transforme en une sorte de "cocotte minute à ragots". Nous avons même un

corbeau, comme dans l'affaire Gregory !! pour l'instant, il (ou elle) hiberne, mais attendez la prochaine fois.

Une dernière chose, sachez que les **jeunes des deux clubs** ont lié des relations d'amitiés depuis longtemps, sans distinction de club et qu'ils se retrouvent au centre et dans des nombreuses activités sportives et je sais que beaucoup (voir tous) de ces jeunes aimeraient bien se retrouver dans un seul club pour jouer au tennis.

J'ai un scoop : savez vous que les jeunes se mélangent à La Nuit de l'Eté ? Devrions-nous interdire cette soirée ??

Une dernière chose : il existe au TCC une race particulière de sociétaires qui ne jouent plus au tennis depuis des lustres (voire qui n'ont jamais joué), qui ne consomment jamais au bar, qui ne viennent à aucun dîner, qui s'inscrivent pour 5 jours la veille de l'AG et qui prétendent tout savoir sur ce qu'il faut faire au club : que ceux-là gardent leurs 20 euros, ils n'apportent rien au club.

Pourtant, j'adorais ce club et j'ai passé plus de 12 années au comité.

Ans LEGER

Réponse à la lettre diffusée par M Michel BRULÉ le 15 avril 2010

Monsieur,

Vous portez un jugement sans nuance sur le rapport de Jean-Marie Keene, entaché à vous croire, d'erreur stratégique, d'erreur financière et d'erreur psychologique. Examinons vos arguments.

Erreur stratégique dites-vous. Selon vous, la population résidente, de faible taille, est largement saturée au plan tennis ne mérite pas donc pas qu'on s'y intéresse. Vous ajoutez « les courts sont vides partout » hors tournois.

Sans doute n'êtes-vous pas assez souvent à COUTAINVILLE pour saisir la réalité des faits. Avez-vous entendu parler des championnats par équipes ? Temps fort de la vie des clubs avec les tournois. Aujourd'hui 2 mai, par exemple, les 2 équipes seniors du TCC jouaient à domicile, soit 10 matchs à jouer. Dans le même temps, 3 équipes de la JF jouaient à domicile (15 matchs).

Non monsieur, la population résidant n'est pas quantité négligeable. Elle serait de 3148 habitants à AGON

COUTAINVILLE ? Vous vous basez sur la population résidente de moins de 60 ans. Que faites-vous de la population des communes avoisinantes ? Retenir la population de la communauté de commune de ST MALO de la LANDE, plus de 10 000 habitants, serait certainement plus pertinent. Les Blainvillais et Gouvillais sont nombreux à la JF et au TCC ! Notre président est Blainvillais !

Les chiffres que vous évoquez sont pour le moins surprenants : Barneville Carteret disposerait de 5532 résidents de plus de 60 ans, et Beaumont Hague de 9786 ! Merci de vérifier vos sources.

Le tableau ci-dessous montre que le canton de BEAUMONT HAGUES disposant de 3 salles a près de 50% de licenciés de plus que COUTAINVILLE pour une population à peine plus importante. Non, la population du canton n'est pas saturée en tennis. Avec une salle dédiée exclusivement au tennis, COUTAINVILLE est sous-équipée en courts couverts.

Licenciés et courts couverts

Localités	GRANVILLE	BARNEVILLE	VALOGNES	COUTANCES	BEAUMONT	AGON COUTAINVILLE
Population cantonale	23800	7316	13746	12570	11423	10056
licenciés (A)	415	206	159	227	314	222
Equipes	23	13	12	33	38	36
courts couverts (C)	4	1	1	3	3	1
A/C	103,75	206,00	159,00	75,67	104,67	222,00

Chiffres 2009 de la FFT

Avec 222 licenciés pour une salle, notre ville se classe dernière des communes comparées.

La fusion, autoriserait la construction de deux salles de tennis financée largement par les collectivités publiques. C'est donc un choix stratégique pertinent.

Exclure les plus de 60 ans me semble peu convaincant. Nombreux sont précisément les jeunes retraités qui, disposant de plus de temps, retrouvent le chemin des courts. A l'instar de ce qui se passe outre Atlantique, JM KEENE imagine des cours pris par les seniors + pour perfectionner le jeu en double. Il existe un championnat départemental regroupant des équipes seniors + : « le circuit des retraités ».

Sur le second tableau vous comparez cette notion de joueurs à l'année (qui sont en réalité les licenciés) au nombre de courts. Vous mélangez courts couverts et courts extérieurs ! Vous entendez démontrer que nous sommes suréquipés.

Coutainville est certes bien équipé en courts extérieurs mais non en courts couverts eu égard aux nombres de licenciés et d'équipes engagées par les deux clubs. En additionnant les deux clubs de COUTAINVILLE c'est 36 équipes qui ont été engagées en championnat en 2009.

Il y 10 ans, écrivez-vous, les 500 membres du TCC évoluaient sur 8 courts. Pourquoi les membres issus de la fusion ne s'en satisferaient-ils pas ? Parce que les choses évoluent. Les 500 membres que vous évoquez étaient essentiellement des vacanciers qui jouaient une ou quelques semaines l'été et non des joueurs d'équipes, engagés dans des championnats d'hiver et de printemps.

Vous évoquez une erreur financière mais une fois cette affirmation lancée aucune démonstration ne vient l'étayer.

Avant vous, un autre détracteur de la fusion avait tenté de le démontrer. En vain.

Les travaux de rénovation de trois courts lancés par la JF sont compatibles avec les capacités financières du club.

Dans la mesure où une convention d'occupation du domaine communal a été signée, la dépense sera éligible au fonds de compensation pour la TVA et aux subventions publiques (dotation globale d'équipement). La dépense résiduelle devient supportable par la JF.

Non, le TCC ne financera pas la réfection des courts de la JF, comme des gens bien intentionnés l'ont affirmé. Désinformation.

A condition que la fusion se fasse et que se constitue une école de tennis cantonale, la communauté de commune et le conseil général sont disposés à aider le nouveau club à construire deux salles couvertes dans le cadre du contrat de territoire 2011. Ce projet doit être monté en 2010 pour pouvoir être retenu.

Il est bien clair que sans cette aide des pouvoirs publics, le club ne peut se doter de salle de tennis.

S'opposer à la fusion c'est prendre la responsabilité de priver le club d'une chance de développement qui ne se représentera pas avant longtemps.

Financièrement, la fusion est un choix pertinent.

Erreur psychologique dites-vous.

Votre diagnostic repose sur quoi ?

Savez-vous que nous autres résidents à l'année et aussi nombre de membres d'été, entretenons et entretenons d'excellentes relations avec nos amis de la JF, que déjà nous partageons la salle de tennis, que nous organisons ensemble des doubles chaque semaine.

En juillet, depuis quelques années, sous la houlette de Dominique LEGAT la JF et le TCC organisent conjointement le tournoi des jeunes, «la OUATT».

Il vrai que nous ne cultivons pas l'esprit de caste, nous aimons et pratiquons le même sport. C'est un lien que vous ne connaissez pas. Vous écrivez que « l'esprit club, c'est : des activités communes... » Interrogez-vous, quelles activités partagez-vous avec les joueurs de tennis du TCC ?

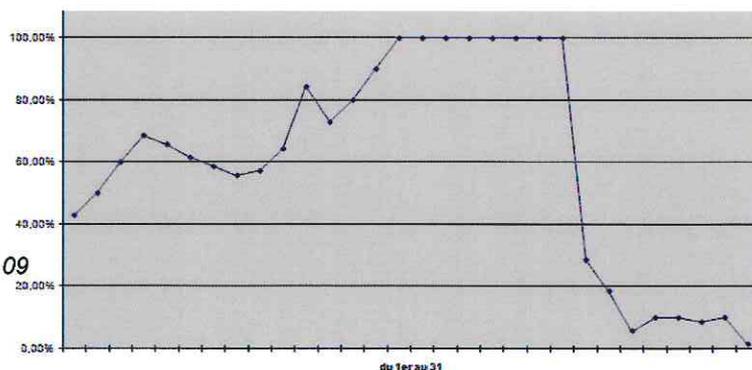
Le club fusionné rassemblera les joueuses et les joueurs dans des équipes communes, les enfants partageront la même école de tennis, tout naturellement les membres du nouveau club se retrouveront, avant, pendant et après les matchs.

La courtoisie et la gentillesse de Dominique LEGAT sont d'ores et déjà très appréciées au delà du club. Elles amendent notablement l'image de marque du TCC. Dominique a su rassembler ses vieux amis dans l'excellente équipe seniors+, gageons qu'il saura également insuffler un esprit club, et fédérer les membres du club fusionné.

Autour de nous, Cherbourg, Mortain et St Hilaire du Ht viennent de réussir la fusion tout en conservant plusieurs sites. Ce qui importe dans cette histoire c'est la volonté de partager des moments de convivialité autour d'un sport. La fusion mettra fin à un clivage d'un autre âge.

Pourquoi devons-nous, dans le cadre de la fusion, conserver au moins 4 courts à la JF ?

Taux d'occupation des courts en août 09



Ce n'est pas pour les joueurs à l'année. C'est essentiellement pour que les joueurs de la période estivale pratiquent le tennis dans les meilleures conditions.

Si les joueurs d'équipes doivent être pris en compte, il en va de même pour les joueurs de la période estivale. Comment pourrait-on les recevoir en août dans de bonnes conditions si le club fusionné ne disposait que de 8 courts ?

Deux courts seraient utilisés par les moniteurs dans le cadre de l'école de tennis estivale. (Situation actuelle. Il resterait six courts à disposition des sociétaires.

L'étude de la fréquentation réalisée en août dernier montre que sur le seul TCC, disposant de 7 courts, le taux d'occupation est supérieur à 60% pendant 17 jours, il est de 100% sur les 8 jours du tournoi. (De 9H à 19H) Document joint. Il est évident que les 6 courts du TCC ne pourraient pas accueillir le double de joueurs. Il n'est pas raisonnable d'imaginer faire jouer les sociétaires à 7 heures du matin ou le soir à 20 heures. Ou réduire à 45 minutes, ou imposer des doubles.

Les joueurs sont ravis de pouvoir bénéficier de l'heure du bain, de ne pas jouer sous la cagna.... Ces contraintes n'iraient pas dans le sens de l'histoire. Le vacancier demande plus de confort, plus de souplesse horaire.

Eu égard à l'importance financière des cotisations estivales, il est impératif d'offrir les meilleures conditions de jeu et le maximum de souplesse horaire à cette clientèle très sollicitée par ailleurs.

Finis le temps du tennis roi où l'on faisait une ½ heure de queue pour réserver 45 minutes. Le site de la JF rénové, sans les finances du TCC, permettra cet accueil, en complément du site du TCC. Dernier argument : Pourquoi se priver d'installations disponibles et rénovées ?

Non monsieur, les installations du TCC ne suffisent pas au mois d'août pour abriter les membres des deux clubs.

En conclusion, la fusion des deux clubs de tennis de COUTAINVILLE permettra de construire un ou deux courts couverts financés largement par des financements publics.

Les finances du club ne seront pas mises à mal. Cet équipement abritera une école de tennis cantonale dans les meilleures conditions. A partir de ce vivier, des installations actuelles rénovées et des nouveaux courts couverts, le tennis à COUTAINVILLE disposera d'atouts de premier ordre.

Les joueurs de l'été auront à disposition des installations rénovées et en nombres suffisants.

Joël LEBOUTEILLER
vice-président du TCC

Chers amis du TCC,

J'ai reçu comme vous le rapport que le comité a confié à Jean-Mary Keene sur l'avenir du TCC et sur le projet de fusion avec la Jeune France. Certains d'entre vous m'ayant demandé ce que j'en pensais à la lueur de mes 40 années d'expérience professionnelle dans le domaine des études de marché, j'ai mis sur le papier mes réactions et je viens aujourd'hui vous les présenter. Ces réflexions ne prennent pas pour l'instant en considération l'examen de la situation financière comparée des deux clubs. J'ai en effet demandé des compléments d'information sur ce point, et j'attends de les avoir reçus pour me prononcer.

Le travail de JMK a un réel mérite, celui de nous inciter à réfléchir sur les causes du déclin du nombre de nos membres et à rechercher les remèdes à y apporter. C'est une réflexion que les dirigeants de notre club auraient du lancer depuis longtemps.

Autre mérite, il met en évidence l'état d'abandon dans lequel le TCC a laissé son école de tennis depuis 10 ans. On peut difficilement imaginer une erreur plus profonde que celle-là, puisqu'en se désintéressant du sort de l'école, on perd sur deux tableaux : du côté des enfants bien sûr qui sont notre avenir et du côté de leurs parents qui tendent à venir au club qui accueille leurs enfants.

Mais quand il aborde les solutions, le rapport Keene pêche par une insuffisante recherche des faits, notamment en matière de démographie et d'analyse des équipements existants. La comparaison avec les 5 clubs de la Manche qu'il nous cite comme modèles de dynamisme (tableau p 2 bis) est instructive. Elle met en évidence une triple erreur :

- Une erreur stratégique celle de prendre comme cible privilégiée la population désireuse de pratiquer le tennis à l'année, à Coutainville, c'est à dire essentiellement la population résidente. Il s'agit d'une population de faible taille et largement saturée au plan tennis du fait de l'émulation entre les deux clubs. Elle n'offre donc aucune réserve d'élargissement. (cf tableau annexe N°1). La cible raisonnable, c'est la population estivale, dix fois plus nombreuse, plus jeune, plus sportive.

- Une erreur financière : celle de préconiser des investissements lourds de réfection des courts dans chacun des deux clubs, alors que Coutainville

est déjà suréquipé en matière de courts (cf tableau annexe N° 2). Il suffit de fréquenter les clubs hors tournoi pour se rendre compte de ce suréquipement qui se traduit par des courts vides partout. Il est donc déraisonnable de budgéter 90 000 € de dépenses en 2010 et 2011 pour rénover les courts des deux sites. Où est l'intérêt d'une éventuelle fusion ? Le site du TCC suffit tout à fait à abriter les membres actuels des 2 clubs. Il y a 10 ans, les 500 membres du TCC évoluaient sur 8 courts (1 pour 62 membres) et tout le monde était satisfait. Pourquoi les 370 membres du club issu de l'hypothétique fusion (p 13) ne s'en satisferaient-ils pas (1 court pour 46 membres) ?

- Une erreur psychologique : en conservant les deux sites, jamais la fusion ne deviendra effective, jamais les membres du club ainsi créé ne se sentiront comme faisant partie de la même entité, de la même famille. Or l'esprit de club, c'est cela : des activités communes, un lieu de rencontre unique, un plaisir à se retrouver ensemble. Le club issu de la fusion n'existera que sur le papier. La vie ensemble est indispensable pour créer l'esprit de club qui donne à l'association sa base morale. Le projet y tourne le dos.

La fusion proposée ne repose pas sur une base saine, ni moralement, ni matériellement.

En outre, l'erreur de ciblage de JMK entraîne une erreur sur la politique des ressources : plutôt que de miser sur un filon épuisé – les cotisations des joueurs à l'année – il convient de développer deux autres types de recettes.

Celles d'abord qui proviennent des estivants, qui eux représentent un réservoir important. Il est clair qu'une condition pour les faire revenir est de ranimer le club. Des courts vides et un club endormi ne donnent aucune envie à l'estivant de venir dans un lieu qui respire l'ennui. Le resserrement sur un seul site contribuerait déjà à mettre plus d'animation.

Ensuite les recettes provenant d'activités annexes, ping-pong, badminton, bridge et des manifestations estivales... Bien loin que cette diversification des ressources soit un signe de faiblesse comme le postule JMK, elle constitue une assurance contre les aléas financiers de la « monoculture ». L'indispensable reconquête des jeunes produira peu de recettes additionnelles dans un premier temps,

mais elle assurera notre avenir. Si Jean Mary avait pris la peine d'examiner l'évolution des inscriptions au TCC par catégories, au lieu de s'en tenir aux recettes, il aurait vu que la baisse spectaculaire de près de 300 inscriptions en 10 ans (1998 à 2008) s'explique pour plus des deux tiers par la baisse des jeunes, sans compter l'effet induit sur les parents. C'est donc sur ce terrain là que nous devons chercher le remède.

Je ne voudrais pas achever ces quelques observations un peu austères sans rendre hommage à la créativité de notre ami Jean-Mary. Il est en effet l'inventeur d'un concept juridique nouveau : le droit de propriété à géométrie variable.

Parlant de notre patrimoine – nos terrains – il écrit p 12 : « nous ne sommes pas propriétaires de nos actifs, nous n'en sommes que les libres utilisateurs ». Mais à la p 9, il avait débattu de l'opportunité de vendre le pavillon de l'Oronge. S'agissait-il de vendre un bien qui ne nous appartiendrait pas ? Bigre, on va en prison pour moins que cela....

Je regrette aussi le dédain qu'il affiche pour ces questions de patrimoine, car cela l'empêche de comprendre toute l'utilité du nôtre. Expliquons-nous sur ce point.

Nous avons acheté nos terrains après la seconde guerre mondiale dans des conditions très avantageuses, grâce à la générosité de Louis Lebel Jehenne, membre perpétuel et ancien président du TCC, qui en était le propriétaire. Le TCC en détient donc aujourd'hui la pleine propriété et peut en disposer à sa guise, dans le respect des procédures prévues.

Pour se faire une idée de l'intérêt qu'offre pour notre club ce patrimoine, réfléchissons un instant à ce que nous pourrions faire pour réagir face au déclin de notre club si celui-ci persistait ou s'aggravait comme le rapport en brandit la menace (n'évoque-t-il pas, p12, la perspective d'une fermeture prochaine du TCC ?).

En vendant un dixième de notre patrimoine foncier, devenu trop grand dans l'hypothèse d'un déclin persistant (pourquoi garder pour 300 membres les installations dont nous avons besoin quand nous étions 600 ?), nous récupérerions une somme dont l'ordre de grandeur représente 20 années de nos recettes à leur niveau actuel.

On voit à quel point ce patrimoine représente pour nous une garantie de

sécurité dont nous devons être reconnaissants au membre perpétuel qui nous a permis de l'acquérir. (un de ces membres perpétuels qu'on veut faire disparaître) A condition d'en conserver la libre utilisation.

Et on voit aussi que le catastrophisme du rapport Keene n'est pas de mise.

Grace à notre patrimoine, il ne saurait être question d'être contraint de fermer le TCC.

La fermeture relève plus d'un scénario de film d'épouvante que de l'examen serein de notre situation.

Recevez mes cordiales salutations.

Michel BRULÉ,
membre perpétuel (mb.bis@free.fr)



POURQUOI TANT DE DÉSINFORMATION ?

Dans son numéro en date du 2 Novembre 2009, Ouest-France, rendant compte de notre AG du 31 Octobre titre « **tennis : le projet de fusion entre les deux clubs compromis** », s'appuyant sur le refus de l'assemblée de donner au comité le mandat que celui-ci sollicitait pour poursuivre dans la voie de la fusion. Quatre jours plus tard, le même journal rectifie et titre « **fusion : le vote caduque au TCC** ». Que s'était-il passé ? Que les dirigeants du TCC avaient informé le journal d'une soi-disant annulation du vote sur le mandat, annulation dont la lecture du PV de l'AG montre **qu'elle n'a pas eu lieu** (comment le comité réuni le lendemain pourrait-il annuler, hors assemblée, un vote de celle-ci ?)

1) Ouest France du 14/1/10, se basant sur une interview du président du TCC titre « **le projet de fusion des deux clubs avance** » et mentionne « **quelques oppositions** » exprimées lors de l'AG. Le 28 Janvier, un **rectificatif** rappelle que ces quelques oppositions représentaient la moitié plus un des votes exprimés et que l'assemblée est seule habilitée à décider d'une fusion.

2) Été 2009, dans son numéro 44, le bulletin municipal annonce p 21, que les deux clubs de tennis « **ont émis le souhait de fusionner** ». Or au TCC, l'assemblée générale, seule habilitée à décider en matière de fusion, n'a pas encore été consultée.

3) Hiver 2008-2009, dans le numéro 126 du Chardon Bleu, deux articles, un du président, un du secrétaire général, sont consacrés à l'AG du 1/11/08. Ils abordent longuement le projet de fusion qui a fait l'objet d'un débat animé à partir de la motion élaborée par le comité. Ni l'un ni l'autre ne parlent des deux points qui avaient animé la discussion : **la cession pour un euro de nos terrains à la municipalité et la suppression des membres perpétuels**.

Le Chardon Bleu, source principale d'information sur la vie du club pour beaucoup et notamment pour les estivants, prive ainsi ses lecteurs d'informations essentielles pour comprendre les intentions du comité

4) Hiver 2007-2008, le Chardon Bleu dans l'éditorial du président nous informe que nos AG qui se tenaient depuis très longtemps **le premier dimanche d'Août auront lieu désormais à la Toussaint** pour des raisons comptables et pour se conformer au calendrier fédéral. Renseignement pris, aucune de ces raisons n'est impérative, il suffit de déplacer les bornes de nos exercices. Résultat, les vacanciers, n'étant pas physiquement présents à la Toussaint, ne peuvent plus participer au renouvellement du comité et **se trouvent progressivement privés de représentation**. **Était-ce le but recherché ?**

5) Au mois de Février 2010, le comité nous adresse le rapport rédigé par Jean-Mary Keene intitulé « **le TCC en hiver ; retrouvera-t-il un printemps ?** ». Ce rapport contient de grosses inexactitudes, notamment au plan **financier** et au plan **juridique**. C'est donc sur la base d'informations erronées qu'il nous prédit la disparition à court terme du TCC. Pourquoi le comité, que j'ai informé de ces erreurs, ne publie-t-il pas de rectificatif ? **Veut-on nous faire voter avec un bandeau sur les yeux ?**

Que penser d'un projet qui a besoin de tels procédés pour avoir une chance de passer ? Et que penser **du respect** qu'ont les dirigeants pour leurs mandants quand ils se livrent à ce genre d'agissements ?

Aujourd'hui, à quelques semaines du vote, nous ne connaissons toujours pas les statuts du club issu d'une éventuelle fusion. Nous ne savons donc pas combien de nos membres seront admis à participer à la gestion de ce club, combien en seront éliminés (estivants, membres perpétuels).

Ce n'est pas dans **la pénombre et la désinformation** que doivent se préparer des décisions qui touchent à l'existence même de notre club.

Michel BRULÉ

AUX MEMBRES DU COMITÉ DU TCC

Nous venons de lire l'article de Ouest France daté du 14 Janvier et nous voudrions vous faire part de nos réflexions au sujet de la fusion TCC / Jeune France.

Suite à l'assemblée houleuse du mois d'octobre, nous avons bien compris que les membres du bureau sont déterminés à faire passer la fusion quoiqu'il en coûte dans les relations ultérieures entre les membres.

En effet si sur le plan sportif, l'idée d'une fusion nous paraît bonne, les modalités demandent à être clarifiées, raison pour laquelle nous avons voté contre le projet en l'état.

2 points nous semblent poser un problème :

a) refaire les courts de la Jeune France et y conserver un club house alors que l'on sait que la commune veut à terme récupérer les terrains pour l'hippodrome.

b) couvrir les deux terres battues dans un site remarquable qu'il convient de conserver en l'état.

Le nombre de courts extérieurs étant pleinement justifié en été d'autant plus si la fusion se fait. Il me semble que trouver un autre endroit pour les courts couverts éviterait de

dénaturer le site et nous laisserait le temps d'étudier le financement.

Il est très fréquent d'implanter les courts couverts en dehors du club ce qui n'empêche pas la convivialité.

A ce sujet et au moment de la dernière AG, il me semble que nous n'avons toujours pas reçu d'éléments chiffrés et précis des engagements des collectivités qui nous subventionneraient.

Par ailleurs, nous espérons vivement que le Comité acceptera de remettre l'AG en août ce qui apaiserait les tensions et les dissensions qui se sont manifestées cette dernière année : si la violence des propos échangés et les insultes proférées par certains se reproduisaient, ce serait une catastrophe pour le club.

Il est encore temps de s'entendre en permettant à chacun de s'exprimer, de trouver un accord qui bénéficierait à tous les sportifs et amoureux du club que nous sommes.

Bien Amicalement,

Danièle et Eric LE CORVEC

UN REGARD ...

C'est au regard de ma modeste expérience de 15 années de participation à la gestion d'un club de tennis (8 courts, 450 adhérents dont 200 enfants et 90 adultes en école de tennis) que j'ai souhaité vous faire part de mon incompréhension concernant le « souhait » de fusion proposé par le comité et appuyé par un rapport qui nous est présenté par le comité sous la plume de Jean-Mary KEENE. Cette brève contribution au débat qui agite actuellement le TCC, sera synthétique :

Il me semble nécessaire de rappeler très brièvement le contexte :

Le Comité a convoqué une AGE le 25 juillet 2010 (sans en être mandaté officiellement par la dernière AG) pour faire voter un projet définitif de fusion entre le TCC et la Jeune France.

Plusieurs dizaines de membres du TCC se sont déjà exprimés contre ce projet, pour plusieurs raisons dont celles-ci :

1. Ce projet de fusion propose que chaque club conserve son site : s'agit-il donc d'une fusion « virtuelle » ou chacun reste « chez soi » ? rapprocher 2 clubs de tennis en les laissant chacun sur leur site, voilà une situation qui ne risque pas de favoriser l'esprit de club !
2. Proposer une fusion en conservant les 2 sites, c'est devoir entretenir 16 courts (8 au TCC et 8 à la JF) soit 2 fois plus d'investissement financier, alors que le Comité justifie, entre autre, cette fusion par une situation financière des 2 clubs décrite comme en

péril. Une simple rénovation d'un court peut représenter un budget de plusieurs milliers d'euros, la réfection complète se situant, selon le type de surface entre 20 et 30 000 euros.

3. Proposer une fusion en conservant les 2 sites, cela correspond à 16 courts de tennis pour 180 adhérents à l'année et 370 au maximum sur le mois d'août (chiffres fournis par le rapport de JM Keene), ce qui ferait de cette nouvelle entité le club de tennis le mieux doté de la Manche et peut être même de France*.

En bref : une fusion, 2 clubs, 2 sites, 15 courts, moins de 200 adhérents à l'année, est ce bien raisonnable ?

* Ratio joueurs/court ; quelques exemples :

Dans la Manche :

Beaumont la Hague = 63

Granville = 45

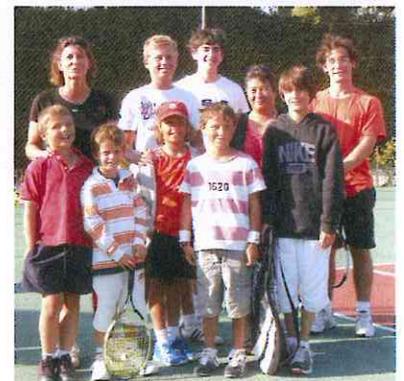
Coutances = 38

Hors Manche :

Ligue des Yvelines = moyenne de 43 joueurs/ court dans les clubs

Nouveau club de Coutainville = 12 joueurs / court à l'année et 24 au plus fort de l'été = de 3 à 5 fois moins de joueurs / court !!

Eric LECORVEC



Saison 2009

AIMEZ-VOUS LE TCC ?

J'ai eu la chance pendant mes études et mon parcours professionnel de suivre à Sciences Po, ESSEC et Dauphine des cours de stratégie politique et managériale. Ces cours étaient animés par des professionnels en activité qui intervenaient en conseillers de l'ombre de leaders politiques ou dans des grands groupes du CAC 40.

Il en ressortait à chaque fois la même chose : quand vous voulez faire passer un projet, il faut savoir que vous aurez :

1. les partisans (25%) qui partagent vos idées et vous suivront ou vos amis qui ne sont pas forcément d'accord mais qui au nom de l'amitié seront avec vous (pour ces derniers il suffit d'entretenir le relationnel convivial)
2. les opposants (25%) que vous ne pourrez pas, quoi que vous fassiez, faire changer d'avis et là il n'y a qu'une chose à faire : tout faire pour les décréditer ou pour limiter la portée de leurs propos;
3. les Indécis (50%) qui sont les plus importants car il faut les faire basculer de votre côté et là 3 moyens incontournables et indissociables :
 - ✓ faire du catastrophisme pour apeurer « si mon projet ne passe pas, nous sommes morts »
 - ✓ faire de la désinformation pour étayer le catastrophisme et là tout y passe :
 - chiffres erronés ou truqués,
 - allégations mensongères,
 - communication malfaisante,
 - mauvaise foi profonde
 - ✓ promettre des ressources financières qui n'existent pas et des retours sur investissement (ROI pour les puristes) immédiats et grandioses.

Les exemples sont nombreux de nos jours pour illustrer ces propos :

- Nos banques qui, au plus fort de la crise financière il y a un an, couraient à leur perte si l'Etat ne donnait pas sa garantie pour les aider à se refinancer avec en plus des aides publiques remboursables dans un délai de 5 ans. Un an plus tard, la plupart avait tout remboursé par anticipation et réalisait des profits jamais atteints !
- Renault au pied du mur qui suppliait l'Etat de lui consentir des prêts et s'engageait en échange à ne pas délocaliser ; Résultat : un prêt à taux préférentiel de plusieurs milliards d'euros obtenu et une usine délocalisée en Turquie quelques mois plus tard !

Je m'arrête là car j'ai toujours exécuté la mauvaise foi et les mensonges et en parler me fait monter la tension et ce n'est pas bon pour mon petit cœur.

Vous l'avez compris, nous sommes, malheureusement, actuellement au TCC dans le même schéma. Je n'ai visiblement pas été le seul à suivre ces cours mais si je les ai compris, d'autres les mettent en pratique.

Vous allez donc en lisant ce Chardon Bleu avoir la possibilité de mieux comprendre mon propos à travers des articles écrits par des personnes qui ont beaucoup œuvré pour le TCC, et avec succès, et qui ont pourtant été mises en cause, et par des personnes réfléchies et expérimentées qui vont vous prouver que des contre vérités odieuses ont été dites et écrites.

Le TCC est à un virage, voulez-vous :

1. un TCC qui reste autonome, indépendant et se développe avec des membres partageant une même passion du tennis et de ce club ?
2. ou une fusion qui transformera le TCC en TCJF sur 2 sites distincts : les membres de la JF sur un site, les membres du TCC sur un autre et au milieu les collectivités locales comme maître d'ouvrage avec des membres estivants qui seront exclus, selon le projet des nouveaux statuts, de toute participation aux décisions de la vie du club ?

J'ai fait mon choix ; vous aurez à faire le vôtre qui pourra être lourd de conséquences.

Le TCC existe depuis 110 ans avec son histoire, son charme et ses membres et il suffit de peu de choses pour que tout redémarre.

Mais, vous serez tous d'accord avec moi : **nous n'avons certainement pas besoin d'un projet qui divise notre club et développe une animosité entre nous.**

Si vous aimez le TCC, votez : "NON A LA FUSION" et je vous assure que nous pourrons à nouveau faire TOUS ENSEMBLE de grandes choses au TCC.

"Qui se frottent aux amoureux du TCC s'y piquent !"

Bruno PERRIN, Membre perpétuel
7, Rue Tabard - 69130 ECULLY

PS: tous ceux qui ne pourront-être présents à l'AGE de juillet et qui, comme moi, partagent l'avis de 50% des membres, peuvent m'envoyer leur pouvoir.



LE TCC, 50 ANS D'AMITIÉS

Chers amis,

Le chardon bleu n'étant pas paru à mi-année, je n'ai eu la possibilité de m'exprimer sur la situation actuelle de notre club qui est préoccupante.

Lors de la dernière AG le comité a posé la question :

Voulons-nous poursuivre les négociations en vue de la fusion avec la Jeune France ?

Les membres du club étant profondément divisés sur ce sujet, le "non" l'a emporté à une voix près.

Personnellement, j'ai voté "non" après avoir mûrement réfléchi et pris en compte les différents éléments de mon analyse personnelle.

Une rapide étude des chiffres des 20 dernières années permet de comprendre la situation actuelle.

En 1986, lorsque Michel HAUSER a pris la présidence du club, l'engouement pour le tennis commençait à baisser et la chute du nombre de joueurs a atteint dans les 10 années suivantes 20 %.

La difficulté étant accentuée par la répartition des joueurs sur un plus grand nombre de clubs en raison des nombreuses créations de clubs municipaux.

En 1996, lorsque je suis devenu Président, le comité a décidé après un sondage auprès des membres d'essayer de stabiliser la situation en misant sur 2 axes :

Les jeunes :

Création de l'école de tennis cantonale,
Agrandissement du club en construisant une salle de jeux pour les jeunes,

Soirée des jeunes,

Animateur l'été,

Création de la section Badminton

Les anciens :

Construction de 2 courts en terre battue pour permettre aux vieilles articulations de continuer à jouer.

En 2002, les membres du comité ont décidé de supprimer le financement de l'école de tennis ce qui à mon avis a été une **décision stratégique catastrophique**.

Premièrement, nous avons perdu la presque totalité des jeunes (inscription à l'année des minimes et cadets est passée de 93 enfants en 1998 à 20 environ en 2008).

Deuxièmement, nous avons aussi perdu les parents qui généralement

s'inscrivent dans le même club que leurs enfants (inscription à l'année senior est passée de 63 en 1998 à 25 en 2008)

En globalité nous avons perdu + 50 % des membres alors que le tennis à l'échelon national était quasiment stable.

Aujourd'hui nous devons voter fin juillet sur la fusion entre notre club et la JF

Alors : Que va apporter la fusion ?

Le TCC compte environ 250 membres, la JF environ 40 membres adultes et 80 enfants

Le TCC a un revenu global d'environ 30 000 euros, la JF 12 000 euros environ.

On nous propose de regrouper les 2 clubs **en conservant les 2 sites**,

Comment peut-on imaginer que l'on puisse se transformer en un seul club avec des membres unis en maintenant les 2 sites ? D'autant plus que la JF va investir et emprunter pour refaire 3 courts avec l'aide de la communauté de commune.

Où seront les économies ?

On ne peut pas entretenir un club avec 15 ou 16 courts avec de si faibles revenus et prétendre vouloir le développer.

Si cette solution est validée on maintiendra 2 groupes, les TCC et les JF et ceci deviendra rapidement une source de conflits.

Que faire ?

Jean-Mary KEENE, responsable au sein du comité du projet de la fusion attaque tous azimuts dans son mémo pour essayer de nous convaincre dans le bien fondé du mariage avec la JF et il fournit des informations et des chiffres qui ne correspondent pas à la vérité.

Quelques exemples :

Le centenaire,

Il critique la gestion des membres du comité de l'époque, en accusant ceux-ci d'en avoir fait un échec financier.

La réalité

Construction de 2 courts en terre battue, agrandissement du chalet, réfection partielle de la salle de bridge, peinture de 3 courts et financement partiel du raccordement et du chauffage au gaz des douches et du club house.

Sur le rapport financier de notre trésorier de l'époque A. PFEIFFER (ci-dessous)

On peut lire Travaux exceptionnels 238 592.21 FF, subvention 233 500,00 FF.

Pourquoi vouloir dénigrer les dirigeants du passé ??

Prévisions en cas de fusion.

Les chiffres fournis essayent de nous prouver que le club est au bord de la faillite et que sans la fusion, celui-ci est condamné à disparaître.

La réalité :

Actuellement le club dispose de + 100 000 euros en caisse, n'a pas de dettes et possède ses installations qui représentent un actif d'environ 2 000 000 d'euros.

Capacité d'autofinancement (cash flow en anglais) correspond aux résultats d'exploitation + les amortissements ou travaux amortis dans l'année.

TCC 2008	TCC 2009
21 000- euros	14 000-euros

(Chiffres fournis par le trésorier du TCC, J. LEBOUTEILLER)

Comment peut-il présenter dans son mémo un tableau prévisionnel financier avec un chiffre de 7000 euros pour le TCC alors que les 2 dernières années de référence ont été supérieures au double et donner le même chiffre pour la JF qui a en réalité 5000 / 7000 euros de capacité d'autofinancement ce qui est déjà pour un budget global d'environ 12000 euros un ratio hors du commun et qui les oblige malgré tout à solliciter l'aide des pouvoirs publics.

Pourquoi toutes ces fausses informations financières ?

Les équipes de tennis, il vante les mérites du niveau tennistique de la JF La réalité : Joueurs Hommes

TCC

1 à 5/6 - 2 à 15/1 - 5 à 15/2 - 1 à 15/3

JF

1 à 15/2 (prof) - 1 à 15/4 - 1 à 15/5 - 3 à 30

Bien sur, notre niveau est bien inférieur à ce qu'il a été dans le passé, mais une simple lecture permet de constater que le meilleur joueur de la JF a tout juste sa place en équipe 1^{ère} au TCC.

Bien évidemment et ceci sans mentionner l'équipe Vétéran hommes qui fait partie des 10 meilleures équipes en France et ceci depuis de nombreuses années.

Malheureusement le point faible réside dans le tennis féminin au TCC ou nous

n'avons plus d'équipes malgré de bonnes joueuses au sein du club.

Encore un fois pourquoi une fausse analyse ?

Les Statuts

Le pire est les statuts du futur club que l'on n'a pas voulu vous présenter,

« Il se dit... »

Siège du club à la mairie (un pied dans une future transformation en club municipal)

Droits de votes : aux membres qui ont une cotisation minimum saison (on élimine la presque quasi-totalité des vacanciers)

Suppression des membres perpétuels.

Aujourd'hui notre club est en train d'exploser, chaque assemblée ou réunion est une nouvelle occasion où la moitié du club se chamaille avec l'autre moitié.

Il faut que cela cesse et que chacun puisse s'exprimer.

Il est impératif que les membres du bureau organisent un débat

démocratique et fassent respecter les idées de chacun.

Il est anormal que lors de la dernière assemblée les insultes ont fusé sans qu'aucun membre du bureau n'intervienne sérieusement pour essayer de ramener le calme et la raison.

Pour l'avenir

Le club dispose de moyens financiers qui doivent lui permettre d'engager des actions qui permettront au TCC de refaire surface dans 2 ou 3 ans.

Il faut mobiliser toutes les bonnes volontés

- Il y a de multiples solutions :
- **Décider des axes prioritaires**
- Ecole de tennis
- Développer le tennis loisir (Coutainville et ses environs compte au printemps et en été une population de 40 000 personnes)
- Animations
- Stage de tennis
- Développer la section Badminton
- Rapprochement avec le golf

.....

- mais, il faut pouvoir en discuter calmement entre nous et mettre en œuvre **une stratégie à laquelle adhère une très grande majorité des membres, ce n'est pas la fusion qui divise les membres du club qui réglera les problèmes.**

Si nous continuons dans cette voie, il n'y aura plus de TCC.

Ou est l'esprit du club, qui a animé tous les membres Coutainvillais et vacanciers depuis la fondation par Louis Lebel Jehenne ?

Une grand partie de nos membres se connaissent depuis 20-30-40 et même 50 ans ou plus, ne détruisons pas nos amitiés pour un problème de tennis, n'enterrons pas le club et l'esprit qu'il représente auprès de nombreuses familles depuis plus de 110 ans.

Soyons capable de débattre, sans nous déchirer et restons constructif.

Bernard HEIMENDINGER
Président d'Honneur

Rapport financier pour l'année écoulée (du 16-10-97 au 15-10-98)

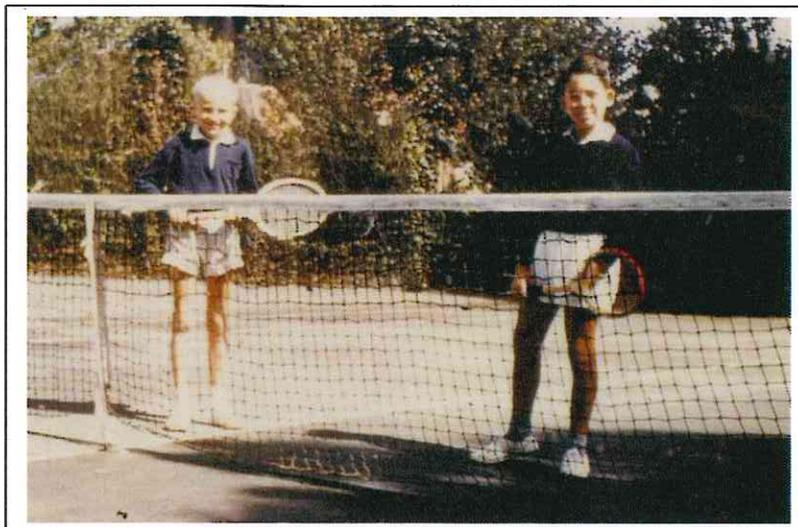
Travaux exceptionnels

courts en terre battue	170430,24
forage	15000
salle bridge et peinture court 7,8	47472,13
salle bar	5689,84
	<u>- 238592,21</u>
	-238 594,21 F

Subventions Antennaires

STOC	+15000
FFT	20000
Ligue Normandie	60000
Comité départemental	35000
Conseil Général	40000
Communauté Communale	30000
Jeunesse et Sports	15000
Mme C. Pabli	40000
M ^{me} LE ROUX	30000

+ 233500 +233 500,00 F



De gauche à droite
Philippe Sautet, Bernard Heimendinger

ACTIVITES TENNIS 2010

JUILLET

coef. marée	10	Samedi	Coupe de doubles	Dîner
	11	Dimanche	Coupe de doubles (tennis & pétanque)	
95	12	Lundi		
101	13	Mardi		
102	14	Mercredi		
98	15	Jeudi	Coupe des jeunes 'Martin Bellet'	
	16	Vendredi	Coupe des jeunes 'Martin Bellet'	
	17	Samedi		
	18	Dimanche		
	19	Lundi		
	20	Mardi	19-24 juillet	
	21	Mercredi	National Tennis Cup au TCC	
	22	Jeudi	Tournoi national homologué par classement	
	23	Vendredi	Tournoi des jeunes	
	24	Samedi		
	25	Dimanche		
	26	Lundi		
	27	Mardi		
	28	Mercredi		
	29	Jeudi	Tournoi de Tennis de table	
	30	Vendredi		
	31	Samedi		



Les nouveautés au TCC

Les animations sont ouvertes aux membres du TCC et de la Jeune France

AOUT

	1	Dimanche		
	2	Lundi		
	3	Mardi		
	4	Mercredi	Coupe des jeunes	
	5	Jeudi	Coupe des jeunes	
	6	Vendredi		
	7	Samedi	Coupe des familles	
	8	Dimanche	Coupe des familles	
	9	Dimanche	Coupe 'Dieu le veut'	coef. marée
	10	Lundi	Coupe 'Dieu le veut'	103
	11	Mardi		111
	12	Mercredi	Messe du souvenirs	111
	13	Jeudi		105
	14	Vendredi		
	15	Samedi	Méchoui	
	16	Dimanche		
	17	Lundi	Tournoi de tennis séniors 14 au 22	
	18	Mardi	Tournoi de Tennis de table	
	19	Mercredi	Tournoi de tennis vétérans 15 au 22	
	20	Jeudi	Tournoi de tennis jeunes OUATT 16 au 21	
	21	Vendredi	homologué FFT	
	22	Samedi	Dîner	
	23	Dimanche		
	24	Lundi		
	28	Mardi	Coupe de doubles	
	29	Dimanche	Coupe de doubles	

OCTOBRE

	30	Samedi	Dîner	Assemblée générale
	31	Dimanche		Coupe "Dieu le Veut" d'automne

TENNIS CLUB DE COUTAINVILLE

18 av. des Tennis - 50230 Agon Coutainville
T. 02 33 47 08 90 - www.club.fft.fr/tcc - tcc@fft.fr